

« Communication scientifique et valorisation de la recherche à l'heure d'Internet »

Cette année, l'URFIST de Toulouse et le SCD de Toulouse-I ont organisé un séminaire sur « Communication scientifique et valorisation de la recherche à l'heure d'Internet » qui s'est déroulé sur trois journées auxquelles j'ai participé et pour lesquelles je vous propose le compte-rendu suivant.

CH. DELAPLACE

Maître de Conférences en Histoire Ancienne

UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts Plastiques

Laboratoire CNRS FRAMESPA

Membre du Conseil du SCD

Membre du Conseil du SICD

Directrice de la Commission Bibliothèque et Documentation de l'UFR d'Histoire

Chargée de mission pour la Bibliothèque d'Histoire méridionale de la Rue du Taur

PROGRAMME GENERAL DU SEMINAIRE

21 Octobre 2005 :

L'édition électronique : vers de nouveaux mode de valorisation de la recherche ?

13 Avril 2006 :

Archives ouvertes, archives institutionnelles, revues en ligne : vers le libre accès aux résultats de la recherche ?

23 Mai 2006 :

Matinée méthodologique sur « Le protocole des Archives ouvertes : pour une libre gestion des publications « revues par les pairs »

En novembre 2006 est prévue une dernière journée :

Droit d'auteur, copyright, licences *Creatives commons* : quel(s) espace(s) de diffusion des connaissances et de circulation des savoirs ?

21 Octobre 2005 :

L'édition électronique : vers de nouveaux modes de valorisation de la recherche ?

Le premier objectif de cette journée a été d'analyser les transformations éditoriales induites par le support numérique : évolution du marché de la publication scientifique, évolution des procédures de contrôle scientifique et technique des textes jusqu'ici assurées par les comités de lecture, transformation des modalités d'accès –pour consulter comme pour publier- aux versions numérisées de revues scientifiques imprimées ou aux revues dès le départ sous forme électroniques.

Le deuxième sujet proposé à la réflexion de cette journée fut le « mouvement dit de l'accès ouvert » (Open Access) avec

- une présentation générale proposée par G. Gallezot, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, URFIST de Nice « Archives Ouvertes : définition et constat français » ;

- une communication de A. Iacovella, Directeur du Centre d'Édition Numérique Scientifique du CNRS, auteur du projet de Très Grand Equipement Adonis sur « TGE ADONIS : un défi méthodologique pour les Sciences de l'Homme et de la Société ». Le TGE Adonis est un label gouvernemental accordé à des projets désignés comme prioritaires.

L'objectif est de constituer un espace de navigation unique pour les principaux documents en usage. Le Projet Adonis est conçu sous la double forme d'un ensemble de services destinés aux SHS et de projets de recherche destinés à instrumenter les disciplines sur la base des nouvelles caractéristiques du document numérique.

Adonis porte sur la mise en ligne de contenus –thèses, revues, littérature grise, bases bibliographiques -, ciblée par des initiatives disciplinaires et ce, dans une dynamique de coopérations internationales. Les caractéristiques propres au document numérique ouvrent la voie à des pratiques renouvelées où le producteur du document est mis pleinement à contribution pour alimenter l'archive en question par l'emploi d'outils de plus en plus spécifique (édition, publication, structuration et analyse de contenus), tandis qu'à l'autre extrémité de la chaîne, ces documents sont rendus disponibles par des outils également adaptés à l'assimilation des contenus (diffusion, enseignement et recherche).

Le TGE ADONIS s'adresse à l'ensemble des chercheurs et enseignants en SHS, pour constituer un ensemble de corpus électroniques ciblés par catégorie de documents et valorisés par la production d'accès spécialisés. L'enseignant, le chercheur et l'enseignant-chercheur sont au cœur du dispositif, dans une relation

renouvelée des rapports avec la conception et l'adaptation des nouveaux outils aux pratiques en usages dans les disciplines scientifiques.

- une présentation par J. Hellemans, Premier attaché, Bibliothèque des sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles, de « Nereus, portail européen des publications en économie ». L'objectif principal est de créer un réseau européen de bibliothèques de recherche et de l'étendre par la suite, reliant ainsi les ressources des bibliothèques universitaires. A travers *Economists Online*, l'accès en ligne à la production des principaux économistes universitaires constitue le service clé de NEREUS.

Cette première journée du Séminaire a été également l'occasion d'analyser l'évolution des procédures d'évaluation.

- Communication de H. Le Crosnier, Maître de Conférences enseignant les technologies de l'Internet à l'Université de Caen, « L'éditeur : un élément-clé du libre accès à la connaissance ». Ce qui change, ce sont les méthodes mises en œuvre par cet intermédiaire. Aux monopoles appuyés sur une puissance économique et de marketing (*cf.* Elsevier) vont succéder les entrepreneurs de service. Cela ne se fera pas ni sans douleur, ni sans efforts financiers, ni sans renouvellement de la formation, tant des scientifiques que des éditeurs. Comprendre les effets de cette évolution technique et sociale doit nous permettre d'aborder les questions actuelles autrement que sur le mode catastrophiste mais au contraire d'accepter et de maîtriser les bouleversements rendus à la fois possibles et nécessaires par la numérisation.

Le Quatrième sujet abordé fut le problème du facteur d'impact, c'est-à-dire celui de l'évaluation du travail scientifique uniquement par la quantification de la citation.

-M Durand-Barthez, Conservateur, SCD de l'Université Paul-sabatier –Toulouse 3, par sa communication « Historique et critique du facteur d'impact » a bien mis en évidence l'influence prépondérante de l'Institute for Scientific Information de Philadelphie (ISI) depuis 1961 dans l'évaluation des sources et des auteurs (via le *Science Citation Index* (SCI) et le *Social Science Citation Index* (SSCI)). Ce modèle d'évaluation quantitative des citations des travaux de recherche apparaît de plus en plus déficient et appelle des solutions alternatives. Le Département Sciences Humaines du CNRS a élaboré un modèle plus respectueux de la réalité éditoriale scientifique quant à l'évaluation des sources. En ce qui concerne l'évaluation, des auteurs, le modèle *Citebase* issu du réservoir libre ArXiv.org (sciences exactes et appliquées) contrecarre avantageusement celui du SCI.

Google Scholar pâtit d'un manque de rigueur, tant en ce qui concerne la définition de sa couverture qu'à celui des algorithmes qui la régissent.

-M. Van Donzel, Secrétaire scientifique pour les sciences Humaines et les Sciences sociales, Fondation Européenne de la Science (European Science

Foundation) a fait le bilan de la « Construction d'un Index de référence pour les Sciences Humaines en Europe ». Depuis le 1^{er} mars 2005, l'ERIH (Building a European Reference Index for the Humanities = ERIH) est intégré dans le projet HERA-net *Les sciences humaines dans l'espace européen de recherche* (Humanities in the European research Area = HERA) et fait partie du programme de travail n°7, Infrastructures de recherche (www.esf.org/human). Il est généralement reconnu que *Thomson-ISI* et *Humanities Citation Index* ne couvrent pas les revues européennes d'une façon adéquate. Pour améliorer cette situation, le Comité Permanent pour les Sciences Humaines de l'ESF a décidé en 2003 de compiler sa propre base de données de revues scientifiques, dans 15 disciplines des sciences humaines. Le projet est en cours de réalisation et sera finalisé au cours de l'année 2007.

La journée s'est clôturée par une Table Ronde, animée je dois dire, sur le sujet suivant : « Vers de nouveaux modes d'évaluation de la recherche ? »

Journée du 13 Avril 2006 :

Archives ouvertes, archives institutionnelles, revues en ligne : vers le libre accès aux résultats de la recherche ?

Le mouvement dit de l'«Open Access» est né au début des années 90 du souhait des chercheurs d'une circulation immédiate et gratuite de leurs publications au sein de communautés restreintes. Auto-archivage et revues en libre accès deviennent désormais des vecteurs incontournables de la communication scientifique.

L'auto-archivage répond aux attentes des chercheurs, soit grâce au *post-print* contrôlé par les pairs et en version auteur (et non le PDF de l'éditeur), soit grâce au *pré-print* avant le contrôle par les pairs. 93% des périodiques autorisent l'auto-archivage en pré-prints et 69% autorisent l'auto-archivage des post-prints.

Le libre-accès donne plus de lisibilité et a plus d'impact scientifique : trois fois plus de citations sur le site du *Science Citation Index*, possibilité d'avoir une mise à jour permanente, une évaluation plus simple et moins coûteuse, c'est une vitrine pour les universités, notamment dans les pays émergents (Chine, Inde, Amérique latine).

Un exemple : le site des archives ouvertes de l'université de Minho (Portugal) ouvert depuis décembre 2004 :

250.000 visiteurs

246.301 téléchargements dont 60% au moins 5 fois

1 thèse en bio-technologies de cette université téléchargée 2000 fois.

La journée a précisé le contexte de l'Open Access :

-dans sa dimension historique : notamment

« Les archives ouvertes comme symptôme », communication de Jean-Max Noyer, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de Paris 7 Denis-Diderot, Laboratoire Crics, professeur associé à l'Ecole St Cyr Coëtquidan, Co-fondateur des Archives ouvertes ouvertes@archivesic.ccsd.cnrs.fr et des archives ouvertes de laboratoire AOLab CrICS <http://crics.ccsd.cnrs.fr/>

« Publications scientifiques en accès libre : histoire et enjeux », communication de Jean-Claude Guédon, Professeur titulaire en littérature comparée à l'université de Montréal, membre du CA du Information Program de l'Open Society Institute, membre du CA de elFL.net, une Ong oeuvrant en faveur de plusieurs milliers de bibliothèques dans cinquante pays pauvres ou en transition .

- dans sa dimension territoriale : « Les meilleurs archives ouvertes dans le monde : le modèle à suivre et pourquoi », communication d'Hélène Bosc, chargée de mission INRA, responsable du groupe de travail « science Publishing » de l'Association européenne Euroscience

- dans sa dimension économique : le modèle économique des revues est-il bousculé par l'Open Access, comment s'adapte t-il, quels sont les modèles alternatifs ? (plusieurs communications)

- dans ses incidences sur le modèle de validation des publications scientifiques : le système traditionnel est-il ou doit-il être remis en cause ?

Quatre réalisations françaises ont été présentées :

-HAL (Hyper article en ligne) du centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CNRS lancé en 2001. 19000 documents, accroissement de 1000 documents par mois. Hal accepte tout document d'un niveau scientifique tel que, soumis à une revue à comité de lecture, il serait envoyé à un rapporteur. 24% de dépôts en SHS, site : <http://hal.ccsd.cnrs.fr/>

-@rchiveSIC, archive ouverte en sciences de l'information et de la communication lancé en 2002 site : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

-Cyberthèses est un programme francophone qui a bénéficié du soutien financier constant des instances gouvernementales de la francophonie. Il est installé et utilisé essentiellement en France et en Suisse à Genève, en Afrique francophone et dans l'Océan indien. Par la suite, ce programme a essaimé en Amérique latine, à partir de la bibliothèque de l'université du Chili à Santiago, jusqu'en Colombie, Pérou, Equateur et Argentine. Actuellement, une thèse en format

papier ou microfiches est utilisée 1 fois tous les 10 ans en moyenne ! Site : <http://www.cybertheses.org/>

-Revel@Nice, portail de revues en sciences humaines et sociales qui a doté l'université de Nice-Sophia-Antipolis d'un outil de publication électronique dans l'esprit des archives institutionnelles ouvertes et qui a permis de faire des choix technologiques qui peut faire de cet exemple un modèle technique à suivre. Site : <http://revel.unice.fr/>

Une Table Ronde autour de la question « Comment garantir l'accès universel à l'information scientifique et aux savoirs ? » (Modérateur : Bertrand Monthubert, mathématicien, mouvement Sauvons la Recherche) a clos cette journée avec un débat d'une très grande tenue vu le rôle international des intervenants invités à communiquer et une participation active de la salle, dans laquelle malheureusement peu de doctorants, d'enseignants-chercheurs du Mirail étaient présents.

23 Mai 2006 :

Matinée méthodologique sur « Le protocole des Archives ouvertes : pour une libre gestion des publications « revues par les pairs »

Dans de nombreuses disciplines, la sujétion des institutions universitaires ou de recherche aux éditeurs commerciaux de publications devient difficilement tolérable. Le protocole des Archives ouvertes (Open Access Initiative O.A.I.), étroitement lié à l'édition des publications électroniques libres, permet de conserver le principe de la « revue par les pairs », de sauvegarder la Propriété intellectuelle en matière de Copyright, et de se libérer de contraintes commerciales « exogènes ». Chaque institution de recherche peut se greffer sur cette plate-forme universelle. Elle est appelée à définir les moyens (plutôt légers et peu sophistiqués) mais aussi et surtout la volonté politique de mettre à disposition du public concerné au niveau international, rapidement et librement, une information de qualité, évaluée en amont et soumise en aval à la critique constructive de ceux qui la consultent.

Effectif depuis 1991 en Sciences exactes, rien ne s'oppose au développement de ce système en Sciences humaines.

Tout au long de cette réflexion, les participants (essentiellement le personnel des bibliothèques, j'étais la seule enseignante-chercheur) ont pu interagir sur les ordinateurs mis à leur disposition dans la salle et grâce à un dossier

comportant tous les liens utiles en matières de publications électroniques avec un certain nombre d'exemples de recherche et de présentation de sites : TEL (thèses en ligne) ; HAL (Hyper aticle en ligne) ; Persee, Revues.org ; Revel.nice ;Erudit

Les universités françaises viennent de signer le protocole de la Déclaration de Berlin. Nous devrions donc bientôt réfléchir à la mise en place d'un site d'archives ouvertes à l'Université

DECLARATION DE BERLIN

La déclaration de Berlin sur « l'Accès ouvert » au savoir dans le domaine des Sciences et des Sciences Humaines.

(traduction : J.P. Ducasse, Univ. Lyon 2)

<http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html>

<http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Temp/berlin.htm>

Préface

Internet a fondamentalement changé les réalités économiques et concrètes de la distribution du savoir scientifique et du patrimoine culturel. Pour la première fois, Internet offre la possibilité de constituer une représentation globale et interactive du savoir humain, incluant un héritage culturel et une garantie d'accès dans le monde entier.

Nous, les signataires, avons l'obligation d'aborder les « défis » d'Internet comme un moyen fonctionnel émergent de distribution du savoir. Manifestement, ces développements vont permettre de modifier de façon significative la nature des publications scientifiques ainsi que le système existant de validation scientifique.

En accord avec l'esprit de la Déclaration de l'initiative de Budapest sur l'Accès Ouvert, la Charte ECHO et le Bethesda Statement sur la Publication en Accès Ouvert, nous avons écrit la Déclaration de Berlin pour promouvoir Internet en tant qu'instrument fonctionnel à la base du savoir scientifique général et de la réflexion humaine et pour spécifier les mesures que les décideurs en terme de politique de recherche, les Instituts de recherche, les bailleurs de fonds, les bibliothèques, les archives et les musées doivent prendre en considération.

Objectifs

Notre mission de diffusion du savoir est seulement réalisée à moitié si l'information n'est pas rendue disponible à grande échelle et ne peut être lue par la société. De nouvelles possibilités de dissémination du savoir non seulement sous forme classique, mais aussi et de plus en plus par l'intermédiaire du paradigme de l'accès ouvert via Internet doivent être soutenues. Nous avons défini l'accès ouvert comme étant une source étendue du savoir humain et du patrimoine culturel qui doit être approuvé par la communauté scientifique.

Afin de concrétiser cette vision d'une représentation générale et accessible du savoir, le Web du futur doit être durable, interactif et transparent. Le contenu et les logiciels doivent être accessibles ouvertement et compatibles.

Définition de la Publication électronique en Accès Ouvert

L'établissement de l'accès ouvert en tant que procédure louable nécessite idéalement l'implication active de chacun et de tout producteur individuel de savoir scientifique ainsi que de tout détenteur d'héritage culturel. Les publications électronique en accès ouvert doivent inclure les premiers résultats de la recherche scientifique, les données brutes et les métadonnées, les sources, les représentations numériques des images et des graphiques et du matériel multimedia scientifique.

Les publications électroniques en accès ouvert doivent répondre à deux conditions :

1.l'auteur(s) et le(s) ayants droits à de telles publications doivent accorder à tout utilisateur **un droit d'accès gratuit**, irrévocable et universel, et une autorisation pour reproduire, utiliser, distribuer, transmettre et afficher le travail publiquement et réaliser, distribuer les travaux dérivés, sous toute forme numérisée pour toute utilisation responsable, sujet ou sous condition d'une attribution authentique de droit d'auteur (la communauté des normes, va continuer à fournir les mécanismes pour imposer une attribution correcte et l'utilisation responsabilisée du travail publié comme elle le fait actuellement), ainsi que le droit de faire un nombre limité de photocopies pour l'usage personnel.

2. **Une version complète** de l'oeuvre et de tous les matériaux supplémentaires, incluant une copie d'autorisation comme indiquée ci-dessus, sous une norme appropriée de format électronique **est déposée** (et ainsi publiée) **dans** au moins **un répertoire en ligne** utilisant des standards techniques appropriés (comme ceux des Archives Ouvertes) qui est pris **en** charge et maintenu par une institution universitaire, une société savante, une agence gouvernementale ou tout autre organisation reconnue qui cherche à rendre possible l'**accès ouvert**, la **distribution illimitée**, « l'**interopérabilité** » et l'**archivage à long-terme**.

Soutenir la Transition vers le Paradigme de l'Accès Ouvert Electronique.

Nos organisations sont intéressées par d'autres développements du nouveau Paradigme de l'Accès Ouvert pour offrir plus de bénéfices pour la science et la société. Ainsi, nous espérons progresser :

Ø En **encourageant nos chercheurs et boursiers allocataires à publier leurs oeuvres selon les principes du paradigme de l'accès ouvert.**

Ø En encourageant les détenteurs du patrimoine culturel à soutenir l'accès ouvert en donnant accès à leur ressources sur Internet.

Ø En développant les ressources et les moyens pour évaluer les publications en accès ouvert et les journaux électroniques pour maintenir les règles de validation scientifique et une bonne pratique scientifique.

Ø En défendant que les publications en accès ouvert soient reconnues dans les évaluations pour les promotions et les titularisations.

Ø En défendant le mérite intrinsèque des contributions à une infrastructure d'accès ouvert par le développement de logiciels, la fourniture du contenu, la création de métadonnées ou la publication d'articles individuels.

Nous réalisons que le passage à l'accès ouvert change la diffusion du savoir avec un respect des aspects légaux et financiers. Nos organisations ont pour objectif de trouver des solutions qui puissent soutenir des développements futurs des cadres légaux et financiers existantes afin de faciliter une utilisation et un accès optimum.

L'Ecole Française de Rome, le LAMOP de l'université de Paris I et Reti Medievali ont organisé à Rome les 23-25 mars dernier dans le cadre du Projet ATHIS (Atelier International Histoire et Informatique) un atelier

« De l'archive à l'open archive : l'historien et Internet » (Programme sur le site de l'Ecole Française de Rome)

PS : Je tiens à votre disposition toute la documentation qui a été produite à l'occasion de ce séminaire.

CH. DELAPLACE

Maître de Conférences en Histoire Ancienne

UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts Plastiques

Laboratoire CNRS FRAMESPA

Membre du Conseil du SCD

Membre du Conseil du SICD

Directrice de la Commission Bibliothèque et Documentation de l'UFR d'Histoire

Chargée de mission pour la Bibliothèque d'Histoire méridionale de la Rue du

Taur